



LES FEUILLETS

Commune de HOCHSTATT

www.hochstatt.fr

Mars 2015 - N°58

LE MOT DU MAIRE

L'année est à présent bien entamée et nous voilà déjà au début du printemps.

Les débuts d'années, après les traditionnels échanges de bons vœux et prises de bonnes résolutions, correspondent aux élaborations et adoptions des budgets dans les différentes assemblées délibérantes. Dans un contexte où les finances locales sont dans la tourmente, le conseil municipal a adopté à l'unanimité le budget primitif 2015 ; budget qui malgré une recherche d'économie permanente est « plombé » par des dépenses nouvelles imposées par les services de l'état ; et une inadmissible baisse des dotations.

Grâce aux excédents dégagés par une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement des exercices précédents, il sera encore possible en 2015 moyennant une hausse de la fiscalité de 1 % de réaliser des travaux d'investissements pour la sécurité, le patrimoine et les incontournables travaux aux écoles.

La dotation d'aide financière aux associations est également reconduite au niveau des années précédentes.

A la lecture de ces « feuillets » vous trouverez les grandes lignes dégagées dans les documents comptables des comptes administratifs ou budgétaires.

Après la stupide décision de créer des mégas régions, nous allons bientôt être confronté à un défi sans précédent : l'application de la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République)

Ce projet de loi qui est une accumulation de mesures technocratiques et déconnectées des réalités du

terrain, programme, à mon avis et celui de nombreux collègues élus, la dilution des communes dans de grandes entités intercommunales.



Vous admettez que dans ce contexte la plus grande vigilance devra être de mise ; et les choix dans les mois à venir cruciaux.

Je conclurai de manière plus positive ce mot du maire en me réjouissant du démarrage des travaux de renaturation du ruisseau du Breyelgraben financé par la communauté des communes du secteur d'Illfurth et du conseil général du Haut-Rhin, dossier engagé il y a bientôt 5 années au profit de notre environnement.

C'est dans ce même état d'esprit que je remercie dès à présent celles et ceux qui participeront à l'opération Haut-Rhin propre du 11 avril prochain.

Bonne lecture de ces « feuillets » et belles fêtes de Pâques.

Michel Willemann

OPERATION HAUT-RHIN PROPRE LE 11 AVRIL 2015

Dans notre département, l'opération « Haut-Rhin propre », l'**Osterputz** de la nature, constitue désormais une tradition. Pour l'année 2015, la commune de Hochstatt a fixé la date au 11 avril. **Vous y êtes tous invités.** Afin d'organiser cette collecte, vous trouverez ci-joint **un bon d'inscription à déposer en mairie.** Le Conseil Général fournira des gants et des sacs. A l'issue de cette matinée nous nous retrouverons autour d'un verre de l'amitié. Par avance nous vous remercions pour votre participation.

LES FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - Les résultats de l'année 2014

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	BUDGET	REALISATIONS	BUDGET	REALISATIONS
RECETTES	1 263 647,00 €	1 314 698,37 €	1 116 938,00 €	566 537,95 €
DEPENSES	1 263 647,00 €	930 198,15 €	1 116 938,00 €	561 016,41 €
EXCEDENTS		384 500,22 €		5 521,54 €
Report 2013		0,00 €		-216 238,27 €
TOTAL		384 500,22 €		-210 716,73 €

Résultat de l'année 2014

173 783,49 €

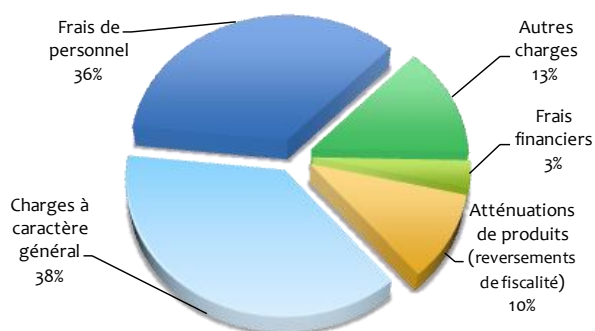
BUDGET 2015 - Les prévisions pour 2015

Nombre d'habitants :

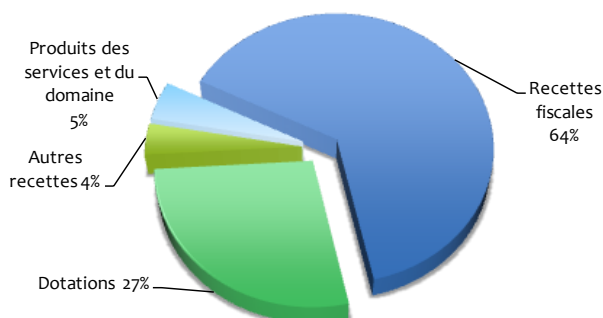
2148

Le total des dépenses de fonctionnement pour 2015 est estimé à 1 043 741 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	€	€/hab.
Charges à caractère général	391 530 €	182 €
Frais de personnel	366 520 €	171 €
Autres charges (subv., SDIS, indemnités...)	137 363 €	64 €
Frais financiers (intérêts...)	34 000 €	16 €
Atténuations de produits (versements de fiscalité)	106 328 €	50 €
Total	1 035 741 €	482 €
Dépenses exceptionnelles et imprévues	8 000 €	4 €
Total dépenses réelles	1 043 741 €	486 €
Résultat prévu	228 000 €	106 €
TOTAL DES DEPENSES PREVUES	1 271 741 €	592 €

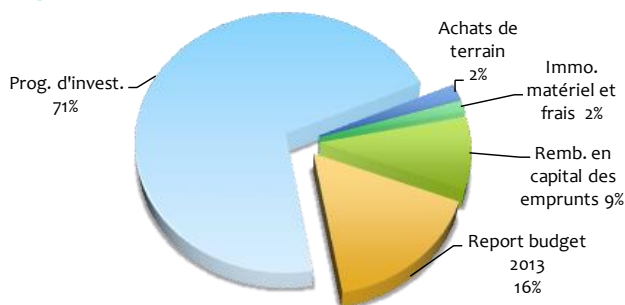


RECETTES DE FONCTIONNEMENT	€	€/hab.
Produits des services et du domaine	58 755 €	27 €
Recettes fiscales	815 306 €	380 €
Dotations	350 080 €	163 €
Autres recettes	47 600 €	22 €
TOTAL DES RECETTES PREVUES	1 271 741 €	592 €

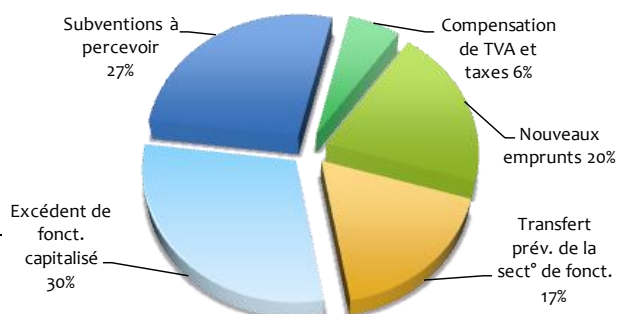


En 2015, les dépenses d'investissement prévues s'élèvent à 1 292 949 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	€	€/hab.
Programmes d'investissements	914 170 €	426 €
Achats de terrain	25 000 €	12 €
Immobilisations matériel et frais	19 000 €	9 €
Remboursement en capital des emprunts	116 062 €	54 €
Report budget 2013	210 717 €	98 €
Total	1 284 949 €	598 €
Dépenses exceptionnelles et imprévues	8 000 €	4 €
TOTAL DES DEPENSES PREVUES	1 292 949 €	602 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT	€	€/hab.
Excédent de fonctionnement capitalisé	384 500 €	179 €
Subventions à percevoir	346 349 €	161 €
Compensation de TVA et taxes	77 000 €	36 €
Nouveaux emprunts	257 100 €	120 €
Transfert résultat prév. de fonct.	228 000 €	106 €
TOTAL DES RECETTES PREVUES	1 292 949 €	602 €



BUDGET PRIMITIF 2015

Lors de sa séance du 23 mars 2015, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le budget primitif 2015 de la commune. Équilibré en recettes et en dépenses, il s'élève globalement à 2 336 690 €.

Une gestion financière saine et raisonnée menée en 2014 a permis de dégager un excédent de 384 500,22€. Ce montant sera affecté aux dépenses d'investissements 2015.

Pour 2015, le budget, rigoureux mais volontariste, a été construit dans un souci de juste équilibre permettant le maintien à un niveau satisfaisant tant des services que de la capacité d'investissement de la commune.

PERSPECTIVES LOCALES 2015

✓ En fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement connaissent une hausse limitée à 3,80% par rapport au budget 2014 grâce à une gestion raisonnée et malgré les nouvelles charges incombant à la commune.

Le montant des subventions allouées aux associations locales reste maintenu à 21 800 €.

Les recettes de fonctionnement sont principalement composées :

- Des impôts locaux.
- Des dotations attribuées par l'Etat, en baisse régulière

La ponction sur les recettes (23 000 € de dotations en moins pour 2015) et ces nouvelles charges (Nouveaux Rythmes Scolaires pour 20 000 € et l'instruction des autorisations d'urbanisme pour 7 000 €), représentent en globalité une surcharge de 50 000 € par an.

Face à cette situation délicate, le Conseil Municipal a décidé une hausse des taux de 1%, qui permettra de lever un produit supplémentaire de près de 7 000 € par an.

Les taux restent néanmoins à un niveau raisonnable comparé aux communes de la strate et s'élèveront pour 2015 à :

- Taxe d'habitation : 13,10%.
- Taxe foncière sur propriétés bâties : 10,73%
- Taxe foncière sur propriétés non bâties : 56,12%
- Cotisation Foncière des Entreprises : 19,14%

✓ En investissement

Outre les dépenses relatives au remboursement du capital de la dette pour un montant de 116 000,00 €, 2015 verra la finalisation de certains chantiers et de nouveaux dossiers de travaux.

Le total des dépenses relatives aux opérations d'investissements s'élève à 914 170,00 €.

Seront poursuivis et achevés en 2015 :

- le programme de réhabilitation et de mise aux normes sécuritaires de l'école élémentaire : la priorité est donnée à la réfection de la toiture dans l'objectif de régler les problèmes d'infiltration d'eaux. A cela s'ajoute la réfection des peintures et plafonds de la mezzanine, une étude de sécurité, du matériel informatique, et des travaux au niveau de la grille avaloir,
- solde de l'aménagement des abords de la mairie.

Programmation travaux 2015 :

- les travaux de réaménagement du Centre de Première Intervention subventionnés par le Conseil général du Haut-Rhin,
- le remplacement des stores et travaux d'isolation des combles de la mairie,
- la poursuite de la réhabilitation de l'église et restauration de l'orgue en collaboration avec l'association des Amis de l'Orgue Callinet, le Conseil de Fabrique et l'Association Saints Pierre et Paul et subventionnés par le Conseil général du Haut-Rhin,
- le financement de la construction d'un bâtiment ayant vocation à accueillir un commerce de produits locaux sur l'ancien terrain de football,
- l'enfouissement des réseaux rue de la Chapelle,
- le réseau d'éclairage public rue de la Vallée,
- l'acquisition de terrains.



Les recettes d'investissement comprennent l'autofinancement, les recettes courantes d'investissement, les dotations et subventions, ainsi qu'un nouvel emprunt.

L'encours de la dette est aujourd'hui de 382 € / hab., soit bien en dessous de la moyenne de la strate qui s'élève à 838 € /hab. et la commune n'a pas contracté de nouvel emprunt depuis 2012.

PREMIERE



Journée Citoyenne

Qu'est ce qu'une journée citoyenne ?

Le principe de cet événement est simple : mobiliser les habitants dans un élan de civisme, autour d'**un même projet** : "ensemble pour améliorer son cadre de vie". Cette initiative favorise et crée la communication entre les habitants, toutes générations confondues.

Quand ?

Le **samedi 30 mai 2015** au matin. La bonne humeur et la rencontre sont les maîtres mots de cette matinée, qui sera suivie d'un repas partagé, en toute convivialité, entre les volontaires.

Qui ?

Tous les habitants volontaires sont les bienvenus, des enfants aux grands-parents. Les **habitants bénévoles** se réuniront et réaliseront de petits chantiers pour embellir les lieux symboliques de notre village. Une action utile à tous.

Quels sont les chantiers prévus ?

- Remise en état des bancs
- Réfection et embellissement de la "Chapelle bleue", sise rue de la Chapelle
- Travaux de peinture de la salle de réunion du relais des associations
- Travaux de peinture de l'abri bus Grand'rue
- Préparation du repas pris en commun

Afin d'organiser cette belle matinée, l'équipe municipale reviendra vers vous fin avril afin que vous puissiez vous inscrire à l'atelier de votre choix. Dans cette attente, pour toute question, n'hésitez pas à contacter la mairie.

70EME ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION

Le comité d'organisation de la commémoration du 70ème anniversaire de la Libération de Hochstatt a décidé de faire éditer un livre regroupant l'ensemble des documents et photos de cet événement.

Pour la mise en impression d'un tel ouvrage et pour maintenir le coût à environ 30 €, le nombre devrait atteindre au minimum 250 exemplaires.

Si ce livre vous intéresse nous vous remercions de nous répondre dans les plus brefs délais.

FETE DES RUES LE 10 MAI 2015

Le comité des fêtes organise, en partenariat avec les associations du village, la traditionnelle fête des rues.

Comme tous les ans, vous retrouverez le Jardin des artistes. Cette année un hommage spécial sera rendu à Raymond Holweck, initiateur de ces expositions qui nous a quitté fin 2014. La cour des artisans d'art, le marché aux puces, les produits du terroir, l'exposition de tracteurs et diverses animations rehausseront cette manifestation. Toute la journée, les associations assureront restauration et vente de boissons.



Venez nombreux profiter de cette journée festive.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS >>>

≡ AVRIL >>> Plus d'infos sur <http://www.hochstatt.fr/agenda>

03	Repas carpes frites	12h	Terrain de foot	ASH
11	Haut-Rhin propre	8h30	Caserne des pompiers	Municipalité
19	Concert de printemps	16h	Salle de musique	Société de musique

≡ MAI

01	Marche du muguet	A partir de 8h30	Stade de Hochstatt	ASH
08	Commémoration du 8 mai	11h30	Monument aux morts	UNC et Municipalité
10	Fête des rues	Toute la journée	Rues du village	Comité des fêtes
24	Grepelturnier	9h à 17h	Terrain de foot	ASH
30	Journée citoyenne	8h	Ateliers municipaux	Municipalité

≡ JUIN

06	Gala de danse et gym	17h	Salle de musique	ASCL
17-18	Soirée théâtre enfants	20h	Salle de musique	ASCL
20	Kermesse des enfants	10h	Cour des écoles	AOSE
27	Fête de l'été	19h30	Etang de pêche	Comité des fêtes
30	Audition école de musique	19h	Salle de musique	Société de musique